



## **CONTRAT – INSCRIPTION**

### **- Article 1 - Assiduité, ponctualité et bon comportement : la recette du succès**

L'assiduité et la ponctualité sont les maîtres-mots de la réussite. Par conséquent, l'élève devra impérativement être présent et à l'heure à tous les cours. Tout retard de plus de **15 minutes** non justifié privera l'élève de l'accès au cours et sera considéré comme une absence.

Les absences à répétition injustifiées seront sanctionnées par une exclusion définitive de l'élève. Si un élève s'absente plus de quatre fois sans justificatif, cela sera considéré comme une désinscription.

**Nous insistons lourdement auprès des parents sur la nécessité de venir récupérer leur(s) enfant(s) à l'heure. En effet, l'élève n'est plus sous la responsabilité du professeur et de l'association dès que le cours est fini.**

### **- Article 2 - Suivi du travail : sérieux continu et contrôle des connaissances**

En plus du travail avec le professeur, un travail personnel raisonnable sera exigé de l'élève. Ce travail doit être fourni de manière régulière. L'élève sera évalué à chaque séance par le biais d'interrogations ponctuelles et/ou hebdomadaires. Il recevra des bulletins de notes trimestriels ou semestriels par an. Si, malgré les recommandations et les sanctions un élève persiste à ne pas travailler sérieusement, il pourra être renvoyé, sans autre avis de la direction. **Les redoublements répétitifs et les trop mauvais résultats (moyenne inférieur à 5/20), seront sanctionnés par le renvoi de l'élève.**

### **- Article 3 - Vacances scolaires**

**Il n'y a pas de vacances à la Toussaint (en octobre) ainsi que celles d'hiver (mois de février). Il est impératif que l'élève soit présent lors de ces deux périodes.** Les dates de vacances vous seront communiquées par le biais du tableau d'affichage (2 semaines en décembre et 2 semaines en avril), ainsi que toute autre information importante, personnelle ou collective.

### **- Article 4 - Cotisation et frais d'inscription**

**La cotisation est payable à l'inscription.** L'élève peut régler en plusieurs fois par chèque ou prélèvement en répartissant la somme selon les mois de cours (en 6 fois maximum pour les cours annuels et en 3 fois pour les cours semestriels). **Les chèques sont encaissables entre le 08 et le 12 de chaque mois.** Les différents types de cotisations :

- Cours annuels de lange arabe : 290€ (la cotisation passe à 260€ pour 3 cours et 240€ à partir de 5 cours)
- Cours annuels de coran et science islamique : 200€
- Cours semestriels : 180€
- Cours estivaux : 70€ pour les externes et 50€ pour les internes

Tout nouvel élève ainsi que les anciens élèves ne s'étant pas réinscrit en juin devront payer 10€ de frais d'inscription.

**- Article 5 - Remboursement et annulation**

**Toutes annulations et/ou remboursements doivent faire l'objet d'une demande à l'adresse e-mail : [secretariat@elatarbiyah.fr](mailto:secretariat@elatarbiyah.fr)**

**En cas de désinscription :**

**Minimum 48h avant le début des cours :** 50€ (20€ pour les cours estivaux) de frais de traitement de dossier ne seront pas remboursables. En cas de force majeure avec un justificatif (accident grave, incendie, déménagement en dehors de l'Ile de France), l'intégralité de la cotisation sera remboursée.

**Moins de 48h avant le début des cours :** Aucun remboursement ne sera effectué sauf, en cas de force majeure avec un justificatif, la cotisation sera remboursée selon les mois restants.

**Précision :** En cas de désinscription, vous ne pourrez en aucun cas céder votre place à une autre personne ou échanger votre place. Dans le cas où votre employeur ou votre établissement modifie vos horaires et que vous n'êtes plus disponible pour assister à vos cours, nous vous proposerons un changement de créneau dans la mesure du possible. La cotisation ne sera pas remboursée. En cas de situation de force majeure ne permettant plus d'assurer les cours en présentiel, tous les cours, sans exception seront assurés en ligne.

❖ Je souhaite soutenir le projet de construction par un don (sadaqa) <u>facultatif</u> : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Montant du don : <input type="checkbox"/> 100€ <input type="checkbox"/> 50€ <input type="checkbox"/> 30€ <input type="checkbox"/> .....€

**Tout règlement signé conduit à l'acceptation de l'ensemble des clauses.**

Fait à ....., le ..... 20.....

Nom et prénom de(s) l'élève(s) : .....  
Signature de l'élève ou de son représentant légal  
.....  
.....

Téléphone : .....

**Cadre réservé à l'administration**

Future(s) classe(s) :	Montant					Mode de règlement				
						CB <input type="checkbox"/>	Esp <input type="checkbox"/>	Chèque <input type="checkbox"/>		
Chèque/prélèv indiquer les mois et montant d'encaissement	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avril
Commentaire :										